



Vol avec recel a 18 ans ayant un casier judiciaire vierge

Par **cha06**, le **01/01/2015** à **15:32**

Bonjour, actuellement Majeur ayant un casier judiciaire vierge est bientôt l'obtention du baccalauréa, j'ai commis ceci : sciemment recelé 2 vélos qu'il savait provenir d'un vol commis au préjudice de M.X en pénétrant par effraction dans un local d'habitation, en l'espèce, une cave. Je suis maintenant convoqué au tribunal de grande instance pour procès-verbal de convocation en vue d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Je regrette vraiment ce que j'ai fait je ne sais pas quoi faire ! Dite moi ce que je risque svp ?